

Sommaire

- [Mise à jour du menu "inondation" d'ORISK](#)
- [Chiffre du mois](#)
- [Kezako : Vigileau](#)
- [FOCUS : la responsabilité des élus dans la prévention du risque inondation](#)
- [Des vidéos sur la gestion de crise](#)
- [Actualités - juin 2026](#)

Mise à jour du menu "inondation" d'ORISK

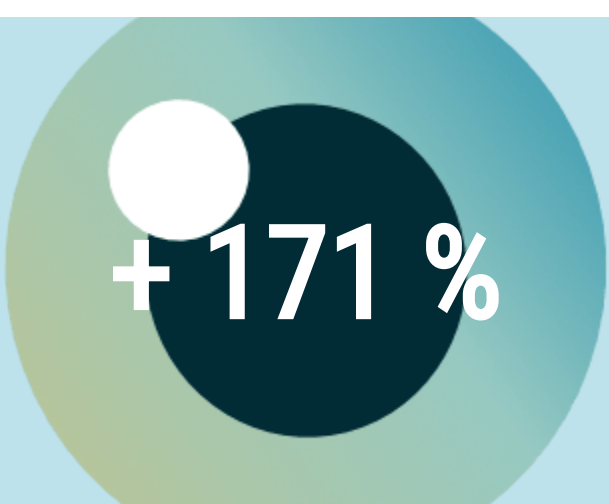
Du nouveau sur l'ORISK !

Le menu "inondation" a été mis à jour pour faciliter l'accès à ce qui vous intéresse en 1 clic ! Vous trouverez ainsi 6 sous-menus déroulants, avec accès aux thématiques suivantes (accès au contenu également possible par une liste à droite de l'écran) :

- présentation générale du [risque inondation](#), les différents types de risque, la réglementation
- les outils pour améliorer [la connaissance du risque](#) (cartes, repères, témoignages, formations...)
- les actions de [prévention par les collectivités](#)
- les actions de [prévention de l'Etat](#)
- les différents [financements possibles](#)
- la [gestion de la crise](#) (avant / pendant / après la crue)



N'hésitez pas à nous faire connaître, via contact@orisk-bfc.fr, les actions de prévention que vous souhaiteriez voir figurer sur ORISK !



Augmentation de la sinistralité sur les biens assurés à horizon 2050, liée au retrait-gonflement des argiles (Caisse centrale de réassurance, selon le scénario RCP 8.5)

EN SAVOIR PLUS

Kezako

VIGIEAU

Vigileau est une plateforme publique et gratuite lancée en juillet 2023 pour centraliser l'information sur les restrictions d'eau liées à la sécheresse. En saisissant une adresse ou en activant sa géolocalisation, tout usager – citoyen, agriculteur, élu ou chef d'entreprise – peut connaître en temps réel le niveau d'alerte en vigueur sur son territoire et les restrictions qui s'y appliquent.

Cinq niveaux sont définis, de « pas de restrictions » à « crise », chacun associé à des limitations graduées sur les usages non prioritaires. Les données sont entièrement réutilisables via une API publique, permettant aux collectivités de développer leurs propres applications ou tableaux de bord. Un outil utile à connaître – et à relayer auprès de la population – à l'approche de chaque été.

EN SAVOIR PLUS

Focus

FOCUS : la responsabilité des élus dans la prévention du risque inondation

La responsabilité des élus locaux dans la gestion du risque inondation recouvre :

- l'information préventive (Maire)
- la gestion de crise (Maire)
- l'urbanisme (Maire ou EPCI)
- la gestion des cours d'eau et des ouvrages (GEMAPI)

Lire la plaquette régionale [Les élus face aux inondations, responsabilités et outils pour y faire face](#)



L'ORISK est allé à la recherche de quelques exemples récents de retours d'expériences de collectivités locales.

1. INFORMATION PRÉVENTIVE : DICRIM DE LA VILLE DE LYON (69)

Le Code de l'environnement prévoit que les maires des communes exposées à au moins un risque majeur doivent informer la population, par tout moyen approprié, sur les risques encourus, les mesures de prévention, les modalités d'alerte et les consignes de sauvegarde, notamment via le DICRIM et une information régulière du public.

La Ville de Lyon a révisé son DICRIM en 2025, avec la conception de documents MEMO-RISQUES qui ont été diffusés à la population au format papier grâce aux subventions obtenues dans le cadre du PAPI Saône.

<https://www.lyon.fr/vie-pratique/prevention-et-securite/les-risques-majeurs>

Mme Amance DE GASQUET, Service Gestion de Crise et Risques Majeurs

Direction Sécurité Prévention, répond à nos questions :

Quelle est l'origine de cette mise à jour ?

La mise à jour du DICRIM répond à une obligation réglementaire. Ce document doit être révisé et actualisé tous les 5 ans.

Quelles sont les particularités de ce DICRIM ?

Le DICRIM se présente sous la forme d'un petit livret. Il comporte plusieurs informations générales relatives aux risques majeurs, notamment :

- Qu'est-ce qu'un risque majeur ?
- Que faire si ça arrive ?
- Les moyens d'alerte existants
- Comment donner l'alerte ?
- Le kit d'urgence

Le document est ensuite structuré autour de 5 familles de risques : naturels, technologiques, sanitaires, sociétaux et les risques du quotidien. Pour chaque risque, la présentation suit une trame commune comprenant une description synthétique, un historique, les bons réflexes et les actions de la Ville. Certains risques sont également illustrés avec une cartographie simple.

En complément du DICRIM, un flyer « Mémo Risque » a été distribué aux Lyonnais.

Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

L'un des principaux enjeux a concerné la distribution du nouveau DICRIM aux Lyonnais, afin de toucher le plus grand nombre d'habitants possible

Quels sont les facteurs de réussite ?

Depuis la mise à jour et la nouvelle diffusion du DICRIM, nous avons constaté une augmentation des inscriptions à notre automate d'appel. Par ailleurs, plusieurs écoles nous ont également demandé des exemplaires à distribuer.

2. GESTION DE CRISE : EXERCICE DE CRISE À PONTAILLER-SUR-SAÔNE (21)

Un exercice de crise "inondation" a été organisé par la Préfecture de Cote d'Or en novembre 2025, afin de tester les différents dispositifs de gestion de crise. La préfecture a simulé un épisode de crues de la Saône, de l'Ouche et de la Tille. Trente-trois communes du département ont joué le jeu, ainsi que de nombreuses associations. Cet exercice de sécurité civile a duré toute la semaine du 24 au 28 novembre. Il a été principalement exécuté sur table, mais certaines mesures ont été mises en œuvre sur le terrain : essais ou simulations d'évacuations, déploiement des forces de secours ou des associations de sécurité civile en manœuvre.

La commune de Pontailier-Sur-Saône a pris part à l'exercice. Mme Marie-Claire BONNET-VALLET, Maire de la commune, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Vice-Présidente de l'EPTB Saône Doubs, répond à nos questions :

Lors de cet exercice, quel a été le rôle joué par la commune de Pontailier-Sur-Saône et quelles ont été les mesures prises par la commune ?

Nous avons souhaité tester les capacités d'adaptations de 2 des 3 sites scolaires de la commune : l'école maternelle et le groupe scolaire élémentaire, en les soumettant virtuellement à des inondations, rendant nécessaire une évacuation et mise à l'abri des élèves et des équipes éducatives.

Disposiez-vous d'un Plan Communal de Sauvegarde et a-t-il été activé pendant l'exercice ?

Oui nous disposons d'un Plan Communal de Sauvegarde. Il a bien entendu été activé pendant cet exercice, en lien avec les organismes associés : Préfecture, SDIS, sécurité civile, Gendarmerie, Département.

Qu'avez-vous découvert ou appris que vous n'aviez pas anticipé, et en quoi cet exercice a-t-il renforcé votre organisation communale et la capacité de vos équipes à faire face à une inondation ?

Nous avons formalisé l'armement de la cellule de crise : en effet, si le PCS nous a paru adapté et assez à jour des principales coordonnées et procédures, nous ne disposons pas de fiches opérationnelles pour ouvrir la cellule de crise : "j'ai besoin de" :

- matériel administratif : un ordinateur portable, une carte de la commune version A0 papier et projetable sur notre dalle numérique,...
- intendance : machine à café, boissons, snacking, trousse de secours légère
- un référent par site,...

L'appui d'un officier du SDIS sur place, en cellule de crise, nous a aidé à compléter ces fiches.

Nous avions par ailleurs édité les documents de crise synthétiques indispensables pour rendre compte de l'avancée des opérations : journal de crise, compte-rendu de demi-journée,...

Quel conseil donneriez-vous à un maire qui n'aurait pas encore élaboré ou testé son PCS ?

- Se mettre le plus possible en situation de crise, le bon sens doit guider l'action.
- Simuler plusieurs types d'accidents, selon la nature des risques auxquels la commune est exposée.
- Fonctionner en Stress-test : « nous sommes samedi, il est 7 h du matin, les agents techniques sont en congés, la Saône est montée d'un mètre dans la nuit. Comment allons-nous prioriser les réponses ? ».
- Intégrer qu'un PCS n'est jamais complètement à jour, systématiser sa relecture / mise à jour, plusieurs fois par an.

Dans nos petites communes, la réponse opérationnelles est très dépendante des personnes ressources, peu nombreuses. Le risque d'absence de ces personnes est peu contrebalancé par la procédure, aussi fiable soit-elle. Aussi, faut-il essayer de fonctionner en "binômes d'élus" ou "d'élus-techniciens".

EN SAVOIR PLUS

Des vidéos sur la gestion de crise

La DREAL BFC a valorisé les interviews réalisées lors du séminaire régional sur la prévention des inondations du 30 septembre 2025 sous forme de **deux vidéos, sur le plan communal de sauvegarde (PCS) et le plan inter-communal de sauvegarde (PICS)**.

Ces deux vidéos rappellent le cadre réglementaire et apportent le témoignage de collectivités sur l'utilité de ces plans pour la gestion de crise inondation et les pratiques locales d'élaboration ou de mise à jour.

La vidéo sur le plan communal de sauvegarde donne ainsi la parole à la préfecture de Côte d'Or, à la DDT de Côte d'Or et à la ville de Tonnerre (89).

La vidéo sur le plan inter-communal de sauvegarde donne la parole à la préfecture de Côte d'Or, à Troyes Champagne Métropole et à l'IRMA.

La DREAL BFC remercie l'ensemble des intervenants pour leur participation à ce projet et la qualité de leurs témoignages.

Plus d'informations sur les PCS et les PICS peuvent être trouvées sur [ORISK](#).

Actualités - juin 2026

LES FORMATIONS ET JOURNÉES TECHNIQUES

CEPRI : Formations 2026 destinées aux élus- <https://cepri.net/vous-accompagner/formations> :

- Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) – **10 septembre 2026**
- Gérer le ruissellement – **24 septembre 2026**
- Réduire la vulnérabilité des activités économiques – **19 novembre 2026**
- Adapter le bâti individuel – **3 décembre 2026**
- Réduire la vulnérabilité des réseaux – **10 décembre 2026**

EPTB Seine Grands Lacs / EPAGE du bassin du Loing : Formations 2026 destinées aux élus dans le cadre du [PAPI du Loing](#) (GEMAPI, gestion de crise, urbanisme, média-training)

EPTB Saône Doubs : Formations 2026 destinées aux élus sur la gestion de crise, en partenariat avec l'IRMA, dans le cadre du [PAPI Saône et Cote Viticole](#)

IRMA :

- Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde, 08 octobre et 08 décembre 2026 : [information et inscription](#)
- Gestion de crise communale : fondamentaux et mise en pratique les 15/10 ou 09/12/2026 : [information et inscription](#)
- Information préventive des populations sur les risques majeurs les 22/10 ou 10/12/2026 : [information et inscription](#)

ARRA² : Travaux intégrés en rivière : suivi de chantier, techniques d'entretien et de restauration (maîtriser les bases administratives qui encadrent les travaux en rivière), du 6 au 8 octobre 2026 : [programme et inscription](#)

LES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR LES TERRITOIRES

PAPI

- Labellisation du [PAPI complet Val de Saône et Côte Viticole 2026-2031](#), le 15 janvier 2026

Actions locales passées

- La 6^ée édition des Récid'eau de l'Armançon s'est tenue les 11 et 12 juin à Saint-Florentin

Actions locales à venir

- Organisation d'une journée de sensibilisation des élus au risque inondation à Montbéliard le 12 octobre (stands le matin, exercice sur table l'après-midi avec 3 communes de PMA, participation de l'IRMA).

LA RÉGLEMENTATION

- [Loi du 19 mai 2026](#) visant à soutenir les collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des inondations

CONSULTATION DU PUBLIC

Enquête publique sur le PPRI de la Bourbouse du 8 juin au 10 juillet <https://www.registre-dematerialise.fr/7324/>

QUOI DE NEUF SUR L'ORISK ?

- Mise à jour du menu "inondation" (voir l'article dédié)
- Publication d'une plaquette régionale ruissellement destinée aux élus [Les inondations par ruissellements en Bourgogne-Franche-Comté](#)
- Publication des vidéos réalisées dans le cadre du séminaire inondation du 30/09/2025, sur la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde et des Plans Inter-Communaux de Sauvegarde (voir l'article dédié)
- Publication d'une plaquette régionale [Les élus face aux inondations, responsabilités et outils pour y faire face](#)

LES PUBLICATIONS

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et risques naturels. Utilisation de l'outil OAP dans les PLU(i) pour la prise en compte des risques naturels. [Rapport d'étude du Cerema](#), décembre 2025
- Plaquette de l'EPAGE Armançon sur [l'entretien des cours d'eau en lien avec la prévention des inondations](#)
- Elaborer une stratégie pour pérenniser la culture du risque dans les territoires : [Note méthodologique du Cerema](#), janvier 2026
- Evaluer ses actions de culture du risque : [Fiches techniques du Cerema](#)
- [Les Maires face aux crises](#), guide sur la gestion de crise communale, réalisé par le Ministère de l'Intérieur et l'Association des Maires de France